

AVIS DES SOCIETES *

COMMUNIQUE DE PRESSE

**UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE
-UBCI-**

Siège social : 139, Avenue de la Liberté-1002 Tunis

Le Conseil d'Administration de l'UBCI , réuni aujourd'hui le 28 avril 2010, a décidé la convocation des actionnaires en Assemblée Générale Extraordinaire le 25 juin 2010 à l'effet de délibérer sur le projet d'augmentation du capital, qui passera de 50 millions de dinars à 75 millions de dinars, par l'incorporation de réserves d'un montant de 25 millions de dinars et l'émission de 5 000 000 d'actions gratuites à raison d'une action nouvelle gratuite pour 2 actions anciennes avec une jouissance à partir du 1er Janvier 2010.

L'Assemblée Générale Extraordinaire donnera, par conséquence, tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour procéder à ces opérations d'augmentation de capital, en fixer les conditions, prendre toutes mesures qu'il avisera à cet effet et effectuer la modification corrélative des statuts.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.